



Association des parents de l'école Rose-des-vents
Mardi 26 novembre 2013
Procès-verbal

Présences

Membres du conseil d'administration : Dominique Robeyns, Camil Dubuc, Nadine Cahan et Hélène Roy

Personnel de l'école Rose-des-vents : Nicole Chagnon (directrice)

Parents : Marie-Ève Leblanc, Nicole Fong, Kim Touchette, Marie Des Roches, Alexandra Michel, Marie-France Delisle, Vanessa Boname, Isabelle Fontaine, Dominique Adams, Monique Trépanier, Josée MacDonald, Magali Duchemin, Jocelyne Lessard, Virginie Linage, Emmanuelle Roux, Kim Nishimura, Sabine Granoux

1. Ouverture de l'assemblée à 19 h 05

2. Mot de bienvenue

Dominique Robeyns accueille les membres et les remercie d'être venus à cette rencontre de l'APÉ.

3. Adoption de l'ordre du jour

Sabine Granoux propose l'adoption de l'ordre du jour.

Vanessa Boname appuie.

Adopté à l'unanimité.

4. Adoption de procès-verbaux

4.1 Adoption d'un compte rendu et d'un procès-verbal :

a. Réunion extraordinaire du 10 octobre 2013

Magali Duchemin propose.

Nadine Cahan appuie.

Adopté à l'unanimité.

b. Réunion régulière du 23 octobre 2013

Josée MacDonald propose.

Marie Des Roches appuie.

Adopté à l'unanimité avec ajout suivant juste avant la dernière phrase au point 13.2 : L'administration de RDV ainsi que les parents présents à la rencontre du 23 octobre sont d'accord avec le CA.

4.2 Suivi aux procès-verbaux :

- a. Circulation et sécurité dans l'école – accident de vélo ce matin sur la rue Willow, mais ce n'était pas dû à la circulation. Cependant, Mme Chagnon se préoccupe toujours de l'achalandage du matin, moins l'après-midi, car c'est plus calme à 15 h. L'agente de liaison de police est venue, car on voudrait que les parents descendent les enfants à un endroit et les bus les descendent à un autre.

Q. Est-ce que les parents peuvent faire quelque chose par rapport à la ville?

R. Pas encore. Tanya Lutzke, School liaison officer, Vancouver Police Department, s'en occupe. On demandera peut-être aux parents de descendre les enfants du côté de la rue Baillie.

Q. Un parent demande qui est Tanya?

R. Tanya est notre agente de liaison à la police de Vancouver. Gerry O'Neil nous a aidés à trouver cette personne.

Q. Un parent demande ce qui se passe si un intrus entre dans l'école ?

R. **Code jaune** : Il y a par exemple un vol au centre commercial Oakridge, nous continuons nos activités régulières, mais nous verrouillons les portes de l'école.

Code rouge : On ferme et on verrouille toutes les portes extérieures et on bloque les fenêtres des portes des salles de classe avec un carton pour empêcher quelqu'un de voir dans les classes.

Q. Qu'a-t-on dit aux enfants pour la pratique la semaine dernière?

R. Nous avons pris comme exemples

- 1) C'est une mouffette dans l'école (cela est arrivé il y a environ cinq ans).
- 2) C'est quelqu'un est fâché et qui se promène dans l'école.
- 3) C'est quelqu'un qui en veut à l'école et qui crie dans l'école.

Q. Est-ce qu'on barre les portes pendant la journée d'école?

R. Mme Chagnon répond que Non, quelqu'un qui veut entrer va trouver le moyen de le faire : pendant les récréés, l'heure du midi, etc. il faut toujours peser le quartier. Elle donne l'exemple de Maillardville où toutes les portes étaient verrouillées en raison du voisinage, mais où un incident est survenu malgré ces précautions. Chez nous à RDV, trois portes sont toujours débarrées. Les enfants sont au courant de plein de choses. On fera une autre alerte rouge pendant la récré à la suite de ce qui s'est passé à Gabrielle Roy. Les statistiques démontrent que les personnes qui se sauvent de l'école, se sauvent tout court. L'an dernier une personne est entrée et nous l'avons interceptée dans le corridor.

b. Heure de repas – Mme Chagnon mentionne qu’avec le personnel enseignant, elle a discuté de ce dilemme des enfants qui mangent lentement et de ceux qui mangent trop vite. On dira aux enfants de prendre leur temps, surtout aux jeunes de la 1^{re} à la 3^e. On rallongera de cinq minutes la période de repas. Les enseignants vérifieront les boîtes à lunch à la suite du repas. En ce moment, les enfants vont vite, car ils veulent jouer. Si les enfants n’ont plus la possibilité d’aller jouer, peut-être qu’ils prendront leur temps.

Commentaire : au SDG, les éducateurs demandent aux enfants de finir leur lunch avant de leur donner une barre de céréales.

Commentaire : Mettre les repas un peu plus tôt, car à JV les élèves sont prêts à manger plus tôt et donc les repas chauds arrivent moins chauds aux enfants de RDV après avoir été distribués aux élèves de JV.

Commentaire : Le problème est l’horaire des périodes de 45 minutes. Mme Chagnon parlera de cette suggestion (commencer l’heure du repas plus tôt) à la réunion du personnel.

5. Présentation de la direction de l’école

a. Présentation - Questions :

Mme Chagnon mentionne qu’actuellement, la période de repas le midi est de 20 minutes.

Questions : pas de question.

Partage de nourriture à l’école

Deux fois maintenant nourriture de la maison (comme des gâteaux) et les enfants malades dans une classe. On ne veut pas non plus que les enfants partagent leur nourriture pour diverses raisons, dont les allergies, mais aussi le fait que certains enfants se retrouvent avec peu de nourriture à la fin de leur repas. Le personnel ne peut plus donner de la nourriture comme récompense, des bonbons et du chocolat plus particulièrement. Cette politique n’affecte pas les repas à la fortune du pot.

– Questions :

Q. Y a-t-il des repas de plus pour les enfants qui oublient leur lunch?

R. Oui, de dire Nicole, Le traiteur laisse toujours deux repas de plus pour ceux et celles qui oublient leur lunch et c'est suffisant.

Q. Si on veut faire des maisons de pain d'épice, peut-on le faire le midi?

R. Non, pas le midi, je suis désolée de répondre Mme Chagnon... et le parent de dire moi aussi.

b. Vérification criminelle des bénévoles – Questions :

Mme Chagnon vérifie régulièrement auprès du CSF et pose des questions. Le CSF dit que ce sont tous les bénévoles qui ne sont pas des parents qui doivent avoir une vérification criminelle, les parents conducteurs aussi, mais nous ne faisons pas cela à RDV ainsi que les parents qui font une activité seuls avec les enfants, mais nous ne faisons pas cela à RDV.

Dominique Robeyns ajoute que Le *Criminal Record Review Act* n'inclut pas les parents bénévoles. S'il faut faire une vérification criminelle, l'APÉ se chargera de donner le formulaire aux parents.

Q. Un parent demande si pendant un voyage ou une autre activité, un parent peut aller avec des enfants à la salle de bain, par exemple pendant le voyage à Strathcona ou pendant le concert de Noël?

R. Oui, alors il faut s'assurer que les enfants connaissent ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas quand un parent les accompagne aux toilettes.

Sondage : Est-ce que les parents sont contre une vérification criminelle des parents?

Dominique Robeyns propose.

Nadine Cahan appuie.

1 vote contre la proposition

1 abstention

Majorité des votes pour la proposition

Proposition adoptée à la majorité.

6. Élection d'un parent au Comité de partenaires

- a. Présentation des candidats et candidates : Vanessa Boname ayant laissé position de membre du comité de partenaires, le CA a fait une annonce pour recevoir des noms de candidates et de candidats intéressés. Sur la liste apparaît le nom d'Emmanuelle Roux. Emmanuelle accepte la nomination et nous passons au vote.
- b. Élections :
Virginie Linage propose Emmanuelle Roux au poste de représentante des parents au comité de partenaires.
Nadine Cahan appuie.
Élue à l'unanimité.

7. Présentation du Comité de partenaires

- a. Présentation : Le comité a eu une réunion le 19 novembre et la réunion a essentiellement portée sur le projet éducatif de 2014-2015 que Mme Chagnon devra remettre à la fin Janvier 2014.
Nous devons travailler sur quatre grands thèmes entre-temps :
 - Le plan de réussite
 - Les projets spéciaux
 - Le rehaussement de l'entente autochtone
 - Les initiatives pour contrer l'intimidation

Virginie Linage a demandé aux parents présents, de lui indiquer quelles formations ou quels ateliers aimeraient-ils/elles avoir à l'école RDV?

Par exemple :

- Comment communiquer avec son enfant à l'adolescence ?
 - Comment faire face à certaines situations / gérer la TV, l'ordinateur, les jeux vidéos?
 - Comment gérer les sites Internet et les médias sociaux?
 - Recevoir une formation sur la sécurité.
 - Aborder la puberté chez les ados, etc.
- b. Questions : Pas de question à ce sujet.

8. Bilan du trésorier (Annexe A)

Camil Dubuc fait une brève présentation de l'état des finances à ce jour.

Après un échange au sujet de l'argent reçu de la vente des cartes de Noël, un parent présente la motion suivante en anglais :

The APE will return all funds raised from the art card project to the teachers. \$1500 is already in the budget for the teachers. \$479 needs to be added to the \$1500 already in the budget for a total of \$1979.00.

On suggère ensuite que :

Comme le montant de 1500 \$ apparaissant actuellement dans la section des entrées de revenus (Income) a déjà été réparti dans le budget à la section Développement communautaire à raison de 100 \$ (sur les 200 \$ au budget) par enseignant ou enseignante, les 479 \$ supplémentaires, seront distribués également entre les 15 divisions, soit environ 31 \$ par enseignant ou enseignante, et ajouté au montant de 100 \$ déjà attribué, pour un total d'environ 131 \$ par enseignant ou enseignante.

Marie-Ève Leblanc propose.

Kim Nishimura appuie.

Adopté à l'unanimité.

Camil Dubuc a aussi précisé que le CA ne touchera pas à la réserve avant le mois de février 2014 afin d'attendre le retour de l'impôt et les paiements des repas chauds et ainsi connaître le montant en surplus potentiellement utilisable.

9. Présentation du nouveau comité de supervision financière

a. Présentation : Marc Brunet-Watson étant absent, il n'y a pas de présentation

b. Questions : Pas de question.

On reporte donc à la rencontre du 14 janvier 2014, le rapport de ce comité.

10. Comités et représentant(e)s de classe

Rien à ajouter ici.

11. Bilan poursuite judiciaire

- a. Présentation : Dominique Robeyns fait un bref bilan de la situation. Le processus à la Cour suprême du Canada est le suivant :

Le 15 novembre, Nicolas a déposé les documents pour notre demande d'interjeter en appel accéléré à la cour suprême du Canada, le jugement du 20 Septembre de la Cour d'appel de Colombie-Britannique. La Province et le CSF ont 30 jours à partir du 15 novembre pour soumettre leur réponse.

Nous aurons 10 jours additionnels pour ensuite soumettre notre réplique à leur réponse. Il y aura trois juges (sur les 9 neuf) qui analyseront l'information dans notre demande.

Comme notre demande est accélérée, nous devrions savoir aux alentours du mois de février si notre demande est recevable en Cour suprême du Canada.

Financement : les experts du PADL se rencontrent le 2 décembre pour décider du financement de 10 000 \$ pour notre demande d'aller en appel de la décision du 20 septembre en Cour suprême du Canada et de 35 000 \$ pour nos frais juridiques si notre appel est entendu.

La Province et le CSF ont accepté d'attendre la conclusion des démarches à la Cour suprême du Canada pour que nous puissions continuer l'appel de la décision du 17 juin 2013, débuté le 22 juillet devant la Cour d'appel de Colombie-Britannique (décision qui nous forçait à payer les dépens de la Province pour notre injonction et à passer aux phases 2 et 3 devant le juge Willcock pour d'obtenir une école). Cette étape a vu son financement accepté par le PADL :

10 000 \$ pour préparer et déposer les documents de la demande en Cour d'appel de CB et 35 000 \$ pour le coût des procédures subséquentes.

La Province a soumis une motion la semaine dernière, demandant que le juge Willcock soit dessaisi de la requête, à cause de parti pris. Le juge Willcock a accepté de ses désister. On s'attend à ce que la Province demande (pour une troisième fois, les deux autres demandes furent refusées) que notre requête soit amalgamée à l'action du CSF pour ses 15 écoles. Ceci n'est pas possible car notre cause est contre le CSF et la Province. Est-ce une tactique pour retarder les auditions de l'action du CSF? Si notre appel n'est pas entendu en Cour suprême du Canada ou si nous perdons, notre requête se retrouve à la case départ.

- b. Questions : Pas de question.

12. Divers

12.1 Le Concert de Noël aura lieu les 16, 17 et 19 décembre comme suit :

Le 16 décembre en après-midi et les 17 et 19 décembre en soirée au théâtre de l'école Jules-Verne pour les trois représentations. En raison du nombre élevé d'invités, de spectateurs et du fait que les places sont limitées, chaque famille recevra deux billets seulement.

12.2 Collectes de fonds :

Pour Strathcona – vente de sapins de Noël le samedi 7 décembre dans la cour de l'école RDV et le foyer de l'école Jules-Verne.

Pour Brackendale (26 au 28 février 2014) – vente de pizzas avant les vacances de Noël, vente de livres usagés en janvier ou en février 2014, et tirage pendant les soirées de concert du 17 et du 19 décembre.

12.3 Souper de la Saint-Valentin : Le CA a reçu quelques suggestions. À suivre.

13. Prochaine réunion : Le mardi 14 janvier 2014 à 19 h

14. Levée de l'assemblée à 20 h 50



Préparé par : Hélène Roy, secrétaire, APÉ Rose-des-vents

Date : 26 novembre 2013

Appuyé : 14 janvier 2014

Présidente : Nadine Cahan

ANNEXE A

	<u>Aug 1 - Nov 26, 13</u>	<u>YTD Budget</u>	<u>\$ Over Budget</u>
Ordinary Income/Expense			
Income			
Solde du fonds a la fin de l'an	0.00	7,664.36	-7,664.36
Don directs	3,750.00	9,000.00	-5,250.00
Don-Contenant tremblement de te	0.00	800.00	-800.00
BC Gaming Commission	6,960.00	6,800.00	160.00
Operating Revenue			
Carte de Noel	0.00	1,500.00	-1,500.00
Repas et lait			
Repas chauds	13,504.35	0.00	13,504.35
Repas et lait - Other	24,199.20	80,000.00	-55,800.80
Total Repas et lait	<u>37,703.55</u>	<u>80,000.00</u>	<u>-42,296.45</u>
Total Operating Revenue	<u>37,703.55</u>	<u>81,500.00</u>	<u>-43,796.45</u>
Total Income	48,413.55	105,764.36	-57,350.81
Cost of Goods Sold			
Cost of goods sold			
Repas			
Hot Dog	327.41	0.00	327.41
Sushi 3e Annee(Automne)	2,914.82	0.00	2,914.82
Pizza	1,726.98	0.00	1,726.98
Repas chauds			
Automne	2,775.14	0.00	2,775.14
Repas chauds - Other	6,158.21	0.00	6,158.21
Total Repas chauds	<u>8,933.35</u>	<u>0.00</u>	<u>8,933.35</u>
Lait	1,259.20	0.00	1,259.20
Total Repas	<u>15,161.76</u>	<u>0.00</u>	<u>15,161.76</u>
Cost of goods sold - Other	<u>0.00</u>	<u>70,000.00</u>	<u>-70,000.00</u>
Total Cost of goods sold	<u>15,161.76</u>	<u>70,000.00</u>	<u>-54,838.24</u>
Total COGS	<u>15,161.76</u>	<u>70,000.00</u>	<u>-54,838.24</u>
Gross Profit	33,251.79	35,764.36	-2,512.57

Expense			
Depenses prevues-budget d'ecole			
Brackendale (\$40/etudiant)	-504.00	2,400.00	-2,904.00
Aide aux familles	0.00	3,000.00	-3,000.00
Developpement communautaire			
Div 1	68.25	200.00	-131.75
Div 2	0.00	200.00	-200.00
Div 3	0.00	200.00	-200.00
Div 4	68.25	200.00	-131.75
Div 5	68.25	200.00	-131.75
Div 6	0.00	200.00	-200.00
Div 7	0.00	200.00	-200.00
Div 8	0.00	200.00	-200.00
Div 9	0.00	200.00	-200.00
Div 10	0.00	200.00	-200.00
Div 11	0.00	200.00	-200.00
Div 12	0.00	200.00	-200.00
Div 13	0.00	200.00	-200.00
Div 14	0.00	200.00	-200.00
Div 15	0.00	200.00	-200.00
Total Developpement communautaire	204.75	3,000.00	-2,795.25
Sortie - 6e années			
Camp Strathcona (6e annees)	155.00	0.00	155.00
Total Sortie - 6e années	155.00	0.00	155.00
Sortie - 5e années	0.00	1,500.00	-1,500.00
Total Depenses prevues-budget d'ecole	-144.25	9,900.00	-10,044.25
Depenses prevues - autres			
Administration	268.43	1,500.00	-1,231.57
Social	635.62	1,500.00	-864.38
Materiel de secours pour conten	0.00	800.00	-800.00
Repas d'appreciation de fin d'a	0.00	1,000.00	-1,000.00
Projet Poux	195.25	300.00	-104.75
Lac Evans	1,005.00	1,000.00	5.00
Play Palace - maternelles	0.00	800.00	-800.00
carnaval	0.00	3,000.00	-3,000.00
Court judiciaire	0.00	15,000.00	-15,000.00
Total Depenses prevues - autres	2,104.30	24,900.00	-22,795.70
Total Expense	1,960.05	34,800.00	-32,839.95
Net Ordinary Income	31,291.74	964.36	30,327.38
Other Income/Expense			

Other Income			
Interest Income	5.43	0.00	5.43
Total Other Income	5.43	0.00	5.43
Other Expense			
Reserves	0.00	964.36	-964.36
Total Other Expense	0.00	964.36	-964.36
Net Other Income	5.43	-964.36	969.79
Net Income	31,297.17	0.00	31,297.17